



CROSS BIKE

GRATTERY



Le dimanche 20 septembre 2020

Évènement

Le club de VESOUL VTT organise en partenariat avec la Mairie de GRATTERY (70170) un CROSS BIKE le dimanche 20 septembre 2020.

La course se déroule par équipe de 2, avec 1 vélo par équipe.

Le passage du vélo se fait de main à main, les co-équipiers doivent rester ensemble tout au long de la course.

Le circuit sera composé principalement de sentiers forestiers, avec un départ donné depuis le centre du village.

Parcours : 12 km

Règlement

Évènement : CROSS BIKE

Lieu : Place de l'église – 70170 GRATTERY

Date : Dimanche 20 septembre 2020

Horaire départ : 10h00

Tarifs par personne : 10 €

Déroulement de la course :

Course en duo, avec un VTT pour deux, à s'échanger de main à main à n'importe quel moment de la course, autant de fois que souhaité.

Des commissaires de course veilleront au respect de cette règle pendant l'épreuve.

Le port du casque est obligatoire pour tous les concurrents sur l'ensemble du parcours.

L'organisation pourra refuser le départ d'une équipe ou la disqualifier en cas de non respect de cette consigne.

Arrivée : Chaque équipe doit franchir la ligne d'arrivée ensemble afin d'être classée selon leur temps de passage sous l'arche d'arrivée.

Récompenses : Les 3 premières équipes hommes / femmes / mixtes seront récompensées.

Le podium aura lieu à la fin de l'épreuve.

Retrait des dossards : Le retrait des dossards aura lieu sur place le jour de l'épreuve, place de l'église.

Secours : La présence des secours sera assurée sur la zone de départ et d'arrivée.

Mesures sanitaires : Les mesures sanitaires en vigueur concernant les manifestations sportives seront appliquées afin de garantir la santé et la sécurité de tous.

Assurance : L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile pour l'épreuve.

Chaque participant doit également être assuré personnellement.

Droit à l'image : En validant son inscription, tout participant autorise l'organisation ou les partenaires à utiliser et à diffuser les photos sur lesquelles il pourrait apparaître.

Respect de l'environnement : Chaque participant s'engage à respecter les chemins qu'il empruntera en ne jetant aucun déchet sur son parcours, sous peine d'être disqualifié.

Respect d'autrui : Chaque participant s'engage à respecter une attitude courtoise envers les autres concurrents ainsi que les bénévoles et les organisateurs.

Acceptation du règlement : En validant son inscription, chaque participant certifie avoir pris connaissance et accepter ce règlement.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique lors de la course.

Chaque participant s'engage et reconnaît être en bonne condition physique pour participer à l'épreuve de son choix.

Certificat médical : Chaque participant devra fournir un certificat médical datant de moins d'un an ou la copie d'une licence sportive.

Inscriptions : Bulletin d'inscription + certificat médical/licence sportive à renvoyer avant le 11 septembre 2020 (cachet de la poste faisant foi) accompagné du chèque de règlement à l'ordre de VESOUL VTT

Adresse : LIARD Laura

474 rue du Moulin – 70170 GRATTERY

Inscription sur place possible

Lavage vélos : Un point d'eau extérieur sera à votre disposition pour le lavage des vélos après la course.

Sanitaires : Des toilettes seront mises à disposition pendant la manifestation sportive.

Buvette : Une buvette sera installée sur place.

Parking : Le parking de l'épreuve sera situé au stade de Grattery – Rue de la Charme.

Contact : Régis VALENTIN : 06.79.08.65.27

Facebook : Vesoul VTT – Evénement CROSS BIKE GRATTERY

Mairie de Grattery : www.grattery-70170.fr